

Décision

Générale

colonial

Décision n° 817 Décisions concernant les Ministères

n° 817

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

29 juin 1967

Numéro JO

n° 6 du 30/06/1963

Date du numéro

30 juin 1963

TEXTE INTÉGRAL

Une subvention de cinquante mille francs Djibouti (50.000 F.D.) est accordée à l'Association des parents d'élèves du Lycée de Djibouti à titre de contribution aux frais de fonctionnement. La dépense susvisée est imputée sur le chapitre 26, article 2, paragraphe 8 du Budget du Service. local pour l'exercice 1963.